

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens -

Septembre 2023

Rapport final

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Valeur du contrat : 814 741,30 $

Date d’octroi du contrat : 9 décembre 2022

Date de livraison : 13 octobre 2023

Numéro d’enregistrement : POR-053-22

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.

*Remarque : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d’alléger le texte*.



Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Rapport final

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Septembre 2023

Le présent rapport de recherche sur l’opinion publique présente les résultats d’une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel au nom du Bureau du Conseil privé. Le sixième cycle de la première année de la présente étude comptait en tout douze groupes de discussion composés d’adultes canadiens (âgés de 18 ans ou plus) qui ont été menés entre le 6 septembre et le 28 septembre 2023.

Cette publication est également disponible en anglais sous le titre : Final Report - Continuous Qualitative Data Collection of Canadian’s Views.

Cette publication ne peut être reproduite qu’à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable peut être obtenue du Bureau du Conseil privé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’en faire la demande par courriel à por-rop@pco-bcp.ca>, ou par la poste à :

Bureau du Conseil Privé

Édifice Blackburn

85, rue Sparks, local 228

Ottawa, Ontario K1A 0A3

**Numéro de catalogue :**

CP12-4E-PDF

**Identifiant international des publications en série (ISSN) :**

ISSN 2816-9360

**Publications connexes (numéro d’enregistrement : POR-053-22 :**

CP12-4F-PDF (Rapport final en anglais)

ISSN 2816-9379

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2023

**Attestation de neutralité politique**

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j’atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l’image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l’opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent pas d’information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l’évaluation de la performance d’un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date: 13 octobre 2023

Donna Nixon, associée
The Strategic Counsel

Table des matières

Résumé 4

Introduction 4

Méthodologie 5

Principales constatations 6

Le gouvernement du Canada dans l’actualité (tous les lieux) 6

Le gouvernement du Canada dans l’actualité (tous les lieux) 8

Mesures visant à rendre la vie plus abordable (Nouvelle-Écosse, membres de la population active de la Saskatchewan, Calgary, membre la diaspora sud-asiatique du district régional du Grand Vancouver, personnes œuvrant dans les corps de métiers et de la construction issues de grands centres du Québec, Secteur de l’intérieur de la C.-B.) 10

Logement (personnes de la classe moyenne du nord-est de la région du Grand Toronto, centres de taille moyenne du Québec) 12

Offre de logements (personnes de la classe moyenne du nord-est de la région du Grand Toronto) 14

Emploi (membres de la population active de la Saskatchewan, personnes œuvrant dans les corps de métiers ou la construction résidant au Québec) 14

Valorisation de l’image de marque du service 9-8-8 (personnes de la classe moyenne du nord-est de la région du Grand Toronto, utilisateurs intensifs des médias sociaux résidant à Montréal, régions rurales du nord-est de l’Ontario, centres de moyenne taille du Québec) 15

Médias d’information (Utilisateurs intensifs des médias sociaux) 16

Médias sociaux (Utilisateurs intensifs des médias sociaux) 17

Tarification du carbone (régions rurales du nord-est de l’Ontario) 17

Évaluation de messages au sujet du changement climatique (Nouvelle-Écosse, Calgary, personnes œuvrant dans les corps de métiers et la construction issues de centres de moyenne taille du Québec) 18

Prestation d’invalidité (personnes handicapées vivant en Ontario) 19

Valorisation de l’image de marque Pacifican (membres de la diaspora sud-asiatique du district régional du Grand Vancouver, Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique) 20

Enjeux communautaires (personnes de la classe moyenne de la région du Grand Toronto, régions rurales du nord-est de l’Ontario) 20

Résumé

Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles continus de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en veillant à ce qu’elles demeurent concises et faciles à comprendre.

Les travaux de recherche visent à aider le secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste notamment à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Ces travaux de recherche permettront plus particulièrement de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze (12) groupes de discussion en ligne menés entre le 6 septembre et le 28 septembre 2023, à différents endroits au pays. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent dans la section ci-dessous.

Les travaux de recherche menés dans le cadre du présent cycle portaient en grande partie sur les priorités et les résultats du gouvernement du Canada dans un certain nombre de domaines importants aux yeux des Canadiens. À cet égard, certains groupes ont pris part à des discussions ciblées portant principalement sur les activités fédérales liées au changement climatique, à la sécurité publique ainsi qu’au soutien apporté aux Canadiens à revenu moyen. Tous les participants ont discuté de ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada au cours des derniers jours, et quelques groupes ont pris part à des discussions plus approfondies au sujet de leurs habitudes de consommation en matière d’actualités, ainsi que sur la réponse du gouvernement du Canada aux récents feux de forêt incontrôlés et à d’autres phénomènes météorologiques extrêmes.

Dans le cadre du présent cycle de recherche, les enjeux liés au logement ont également été étudiés, et ont fait l’objet de discussions parmi les participants et résidents du nord-ouest de la région du Grand Toronto (RGT), à Edmonton et dans des centres de taille moyenne du Québec. Plusieurs groupes ont pris part à des discussions portant sur les mesures récemment annoncées par le gouvernement du Canada visant à rendre la vie plus abordable, à construire un plus grand nombre de logements, à stabiliser le prix des denrées alimentaires et à soutenir les petites entreprises. De nombreux groupes ont été invités à évaluer de potentiels concepts de valorisation de l’image de marque liés à l’instauration du numéro de téléphone à trois chiffres 9-8-8 : Ligne d’aide en cas de crise de suicide. Des participants résidant en Saskatchewan et faisant actuellement partie de la population active, ainsi que des travailleurs de la construction et des corps de métiers au Québec, ont discuté du marché de l’emploi actuel au Canada, tandis que des utilisateurs intensifs des médias sociaux basés à Montréal ont partagé leurs points de vue sur des questions liées aux médias d’information et aux médias sociaux. Les participants d’un groupe composé de personnes vivant avec un handicap ont pris part à une discussion portant sur les difficultés rencontrées par ces personnes et sur les mesures mises en œuvre par le gouvernement fédéral pour mieux leur venir en aide.

Parmi les autres sujets abordés au cours de ce cycle, citons le système fédéral de tarification du carbone, les essais de communication liés aux initiatives visant à atténuer les effets du changement climatique, la valorisation de l’image de marque de Développement économique du Pacifique Canada (PacifiCan) et les enjeux communautaires auxquels sont confrontés les habitants du nord-est de la région du Grand Toronto et du nord-est de l’Ontario.

En guise de mise en garde lors de l’interprétation des résultats de la présente étude, les conclusions de la recherche qualitative sont uniquement de nature indicative et ne peuvent être attribuées quantitativement à l’ensemble de la population étudiée avec un quelconque degré de confiance.

Méthodologie

**Aperçu des groupes**

Public cible :

* Résidents canadiens de 18 ans et plus.
* Les groupes ont principalement été divisés en fonction de la situation géographique.
* Pour certains groupes, le recrutement ciblait des segments précis de la population, dont des Canadiens à revenu moyen, des utilisateurs intensifs des médias sociaux, des personnes œuvrant dans le domaine des corps de métiers et de la construction, des membres de la population active âgés de 25 à 44 ans, des personnes vivant avec un handicap ainsi que des membres de la diaspora sud-asiatique.

**Approche détaillée**

* Douze groupes de discussion ont été tenus dans diverses régions du Canada.
* Six groupes étaient composés de membres de la population générale résidant à Calgary, Edmonton, dans des centres de taille moyenne du Québec, dans des régions rurales du nord-est de l’Ontario, en Nouvelle-Écosse et dans le Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique (C.-B.)
* Les six groupes restants étaient composés des segments de la population suivants :
	+ Canadiens de la classe moyenne;
	+ Utilisateurs intensifs des médias sociaux;
	+ Membres de la population active âgés de 25 à 44 ans;
	+ Ouvriers de la construction et des métiers;
	+ Personnes vivant avec un handicap;
	+ Membres de la diaspora sud-asiatique.
* Les trois groupes de discussion du Québec ont été animés en français. Tous les autres groupes de discussion ont été animés en anglais.
* Toutes les discussions de groupe de ce cycle se sont déroulées en ligne.
* Huit participants au total ont été recrutés par groupe, en espérant pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
* Dans tous les lieux, 92 personnes au total ont pris part aux discussions. Les détails concernant le nombre de participants par groupe sont fournis ci-dessous.
* Chaque participant a reçu une rétribution de 125 $.

**Localisation et composition des groupes**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE**  | **HEURE (HAE)** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Nord-est de la région du Grand Toronto  | 1 | Anglais | 6 septembre | 18 h à 20 h | Canadiens de la classe moyenne | 8 |
| Montréal | 2 | Français |  7 septembre  | 18 h à 20 h | Utilisateurs intensifs des médias sociaux; | 8 |
| Edmonton | 3 | Anglais | 12 septembre | 20 h à 22 h | Population générale | 7 |
| Régions rurales du nord-est de l’Ontario | 4 | Anglais | 13 septembre | 18 h à 20 h | Population générale | 7 |
| Centres de taille moyenne du Québec | 5 | Français | 14 septembre | 18 h à 20 h | Population générale | 8 |
| Nouvelle-Écosse | 6 | Anglais | 18 septembre | 17 h à 19 h | Population générale | 6 |
| Saskatchewan | 7 | Anglais | 19 septembre | 20 h à 22 h | Membres de la population active de 25 à 44 ans | 6 |
| Calgary | 8 | Anglais | 20 septembre | 19 h à 21 h | Population générale | 6 |
| District régional du Grand Vancouver | 9 | Anglais | 21 septembre | 21 h à 23 h | Membres de la diaspora sud-asiatique | 8 |
| Ontario | 10 | Anglais | 26 septembre | 18 h à 20 h | Personnes vivant avec un handicap; | 7 |
| Grands centres du Québec | 11 | Français | 27 septembre | 18 h à 20 h | Ouvriers de la construction et des corps de métiers | 8 |
| Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique | 12 | Anglais | 28 septembre | 21 h à 23 h | Population générale | 8 |
| **NOMBRE DE PARTICIPANTS** | **87** |

Principales constatations

**Le gouvernement du Canada dans l’actualité (tous les lieux)**

Au début de chaque rencontre, les participants ont été interrogés sur ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Un vaste éventail de publicités et d’initiatives ont été rappelées, notamment la réponse du gouvernement du Canada aux feux de forêt de grande ampleur qui ont sévi dans plusieurs régions du pays, la décision de la Banque du Canada de maintenir le taux directeur au même niveau de 5 % ainsi que l’annonce selon laquelle le gouvernement entend abolir la taxe sur les produits et services (TPS) sur la construction de nouveaux logements locatifs. Parmi les autres mesures mentionnées figurait l’annonce d’une augmentation de trois cents du taux de cotisation d’assurance-emploi en 2024, des réunions entre fonctionnaires fédéraux et dirigeants de grandes chaînes d’épicerie pour discuter des moyens de stabiliser les prix des produits alimentaires dans l’intérêt des Canadiens, et l’investissement de 322 millions de dollars (au titre du Fonds stratégique pour l’innovation) du gouvernement du Canada pour financer la construction d’une nouvelle usine de production de matériaux pour batteries de véhicules électriques (VE) à Bécancour, au Québec.

Les participants ont également rappelé certaines activités du gouvernement du Canada sur la scène internationale. Au nombre de celles-ci figuraient la participation du premier ministre et d’autres fonctionnaires fédéraux au sommet du Groupe des vingt (G20) à New Delhi, en Inde, l’annonce par le gouvernement fédéral selon laquelle les agences de sécurité canadiennes étaient en possession de renseignements pouvant relier des agents du gouvernement indien à l’assassinat d’un citoyen canadien à Surrey, en Colombie-Britannique, en juin 2023, et la visite du président de l’Ukraine au Canada pour discuter de mécanismes de collaboration entre les deux gouvernements dans l’objectif de renforcer les liens entre les deux pays.

**Sources d’actualités (utilisateurs intensifs des médias sociaux résidant à Montréal, diaspora sud-asiatique du district régional du Grand Vancouver)**

Deux groupes de participants ont entamé une brève discussion au sujet des sources d’actualités auxquelles ils ont généralement recours et de leurs points de vue sur la fiabilité de ces sources. À la question de savoir à quelles sources ils recouraient pour obtenir leurs nouvelles d’actualité, les participants ont mentionné des médias traditionnels comme le Globe and Mail et le National Post, des nouvelles télévisées sur des chaînes telles que Radio-Canada, CTV et TVA, des nouvelles radiophoniques produites par CBC/Radio-Canada et des moteurs de recherche de type Google. Plusieurs d’entre eux ont également déclaré recourir à des plateformes de médias sociaux telles que X (anciennement Twitter), TikTok, Facebook et Instagram. Au sujet de la fiabilité de ces sources d’actualités, la plupart d’entre eux avaient l’impression que les nouvelles émanant des médias traditionnels étaient généralement plus dignes de confiance que celles publiées sur les médias sociaux.

**Réponse aux catastrophes naturelles (Nouvelle-Écosse)**

Les participants résidant en Nouvelle-Écosse ont brièvement discuté de la réponse du gouvernement fédéral à l’ouragan Lee qui a touché terre avec une force comparable à celle d’un ouragan dans la province le 16 septembre 2023. Lorsqu’on leur a demandé s’ils se souvenaient de mesures prises par le gouvernement du Canada à cet effet, aucun participant n’a répondu par l’affirmative et un certain nombre d’entre eux avaient l’impression que la tempête n’avait pas été aussi destructrice qu’on l’avait initialement prévu. Au sujet de la réponse du gouvernement fédéral aux catastrophes naturelles de façon plus générale, presque tous les participants estimaient satisfaisants le soutien apporté aux Canadiens ainsi que l’aide fournie à la suite des incendies, des inondations et d’autres phénomènes météorologiques extrêmes qui se sont produits dans plusieurs régions du pays. Un certain nombre d’entre eux supposaient que le gouvernement fédéral avait renforcé sa capacité de réponse aux catastrophes naturelles au cours des dernières années et espéraient qu’il continuerait de fournir un soutien rapide et efficace de haut niveau à l’avenir.

**Engagement dans la région indopacifique (diaspora sud-asiatique du district régional du Grand Vancouver)**

Les participants du groupe composé de membres de la diaspora sud-asiatique résidant dans le district régional du Grand Vancouver ont discuté des relations entre le gouvernement du Canada et l’Inde, ainsi que de son engagement dans la région indopacifique de manière plus générale. Interrogés sur l’état des relations entre le Canada et l’Inde, la plupart d’entre eux l’estimaient tendue à l’heure actuelle. Plusieurs d’entre eux craignaient que ces tensions perçues ne créent des problèmes à ceux qui avaient de la famille et des proches dans les deux pays. Lorsqu’on leur a demandé s’ils étaient au courant de mesures adoptées par le gouvernement du Canada dans le cadre de son engagement auprès des pays d’Asie du Sud en général, certains supposaient qu’il existait des organisations chargées de promouvoir le commerce et l’immigration entre le Canada et la région indopacifique. À la question de savoir quels étaient les principaux enjeux auxquels le gouvernement fédéral devrait accorder la priorité, un certain nombre de participants estimaient qu’il fallait en faire plus pour lutter contre ce qu’ils considéraient comme étant du racisme et de la discrimination à l’égard des Sud-Asiatiques et d’autres minorités visibles. On estimait en outre qu’une sensibilisation accrue des Canadiens aux problèmes et à l’histoire des Sud-Asiatiques pourrait contribuer à une meilleure compréhension de leur culture et des défis qu’ils ont eu à relever.

**Le gouvernement du Canada dans l’actualité (tous les lieux)**

Tous les groupes ont pris part à des discussions portant sur les enjeux auxquels les Canadiens sont actuellement confrontés et sur leurs points de vue concernant la gestion du gouvernement fédéral quant à ces priorités. Les participants ont été invités à définir les domaines dans lesquels ils estimaient que la performance du gouvernement du Canada était satisfaisante et les domaines dans lesquels ils estimaient qu’il y avait matière à amélioration. Ces derniers ont partagé des points de vue à la fois positifs et négatifs à propos d’un certain nombre d’enjeux. Au nombre de ceux-ci figuraient l’inflation et le coût de la vie, les soins de santé, l’éducation, le changement climatique et l’environnement, la réponse à la pandémie de COVID-19 et la réconciliation avec les peuples autochtones.

Au sujet des domaines dans lesquels ils estimaient que le gouvernement du Canada avait fait preuve d’une gestion efficace ces derniers temps, les participants ont mentionné les mesures de soutien aux parents comme l’Allocation canadienne pour enfants (ACE) ainsi que les initiatives visant à rendre les services de garde d’enfants plus abordables, de même que les prestations et aides supplémentaires comme l’assurance-emploi (AE), le crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) et l’introduction de la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Parmi les autres domaines mentionnés, citons la réponse aux feux de forêt qui ont sévi dans de nombreuses régions du pays, la protection et la promotion de la diversité et du multiculturalisme dans l’ensemble du Canada, et l’aide internationale apportée à des pays comme l’Ukraine. Les participants ont également mentionné un certain nombre de domaines dans lesquels le gouvernement du Canada pouvait s’améliorer. Au nombre de ceux-ci, mentionnons le logement, l’immigration et ce qui était perçu comme une charge fiscale élevée pour de nombreux Canadiens ayant actuellement des difficultés à faire face à l’augmentation du coût de la vie.

Lorsqu’on leur a demandé d’identifier les principaux problèmes auxquels le gouvernement du Canada devrait accorder la priorité, beaucoup ont réitéré la nécessité de se concentrer sur des domaines clés comme l’inflation, le coût de la vie, le logement, les soins de santé, l’immigration, ainsi que la préparation aux impacts du changement climatique et leur atténuation. Un certain nombre de participants estimaient que le gouvernement du Canada devait davantage se focaliser sur la réconciliation avec les peuples autochtones, estimant qu’il n’y avait pas eu suffisamment de progrès tangibles dans ce dossier. Les participants estimaient également qu’il fallait davantage se concentrer sur le soutien à apporter à des groupes vulnérables comme ceux des personnes âgées, des personnes vivant avec un handicap et des personnes souffrant de problèmes liés à la santé mentale et à la toxicomanie.

**Enjeux de la classe moyenne (personnes de la classe moyenne du nord-est de la région du Grand Toronto)**

Les participants résidant dans le nord-est de la région du Grand Toronto (RGT) ont pris part à une brève discussion sur les défis auxquels sont actuellement confrontés les Canadiens de la classe moyenne. Tous les participants se sont identifiés comme appartenant eux-mêmes à la classe moyenne. À la question de savoir quels étaient, selon eux, les principaux enjeux auxquels les Canadiens de la classe moyenne sont actuellement confrontés, bon nombre d’entre eux ont mentionné le taux élevé d’inflation et ce qu’ils considéraient comme étant une augmentation substantielle du coût de la vie au cours des dernières années. Plusieurs d’entre eux avaient l’impression que les prix des produits de première nécessité, notamment les produits alimentaires et l’essence, avaient considérablement augmenté ces derniers temps et qu’il leur était de plus en plus difficile de joindre les deux bouts. Un certain nombre de participants ont en outre mentionné des difficultés liées au coût du logement, notamment l’augmentation des paiements hypothécaires et la hausse des prix de l’énergie d’usage domestique.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient vu, lu ou entendu parler de quelconques mesures prises par le gouvernement du Canada pour venir en aide aux Canadiens de la classe moyenne, peu de participants se souvenaient de quoi que ce soit à ce sujet. La quasi-totalité d’entre eux considérait que le gouvernement fédéral faisait actuellement fausse route en ce qui concerne l’aide apportée à la classe moyenne. Plusieurs participants estimaient que les Canadiens de la classe moyenne devaient avoir accès aux mêmes aides et prestations que les ménages à faible revenu. Au sujet des mesures supplémentaires que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour aider la classe moyenne, les participants ont suggéré des mesures comme une réduction des impôts pour les ménages de la classe moyenne et l’augmentation de la gamme de prestations et de soutiens offerts au Canada.

**Sécurité publique et réforme du système de cautionnement (membres de la diaspora sud-asiatique du district régional du Grand Vancouver)**

Les participants du groupe composé de membres de la diaspora sud-asiatique résidant dans le district régional du Grand Vancouver ont brièvement discuté de la sécurité publique et des récentes mesures prises par le gouvernement fédéral pour réformer le système de cautionnement au Canada. Les participants ne se souvenaient pas d’avoir vu, lu ou entendu parler de quoi que ce soit à ce sujet. Après avoir reçu de l’information sur les mesures prises par le gouvernement du Canada pour modifier le système de cautionnement afin de rendre plus difficile la libération sous caution de personnes ayant déjà été reconnues coupables de certains types de crimes violents, tous les participants ont réagi positivement à cette initiative, estimant qu’il s’agissait d’une mesure efficace pour réduire la criminalité au sein de leur collectivité. On estimait que cette mesure obligerait les récidivistes à mieux rendre compte de leurs actes et pourrait à l’avenir contribuer à dissuader d’autres activités criminelles. Lorsqu’on leur a demandé s’ils pensaient que cette mesure contribuerait à réduire la criminalité au Canada, la plupart ont répondu par l’affirmative, mais bon nombre d’entre eux estimaient que pour être efficace, cette mesure devait être accompagnée d’autres mesures comme une augmentation des ressources allouées aux forces de l’ordre et l’adoption de mesures visant à s’attaquer à ce que l’on considérait comme étant les causes profondes de la criminalité, notamment l’itinérance, la toxicomanie et les problèmes de santé mentale.

**Changement climatique (Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique)**

Le groupe basé dans le secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique (B.C.) a entamé une discussion sur le changement climatique et les mesures pouvant être prises individuellement ou collectivement pour atténuer les effets de conditions météorologiques changeantes et d’événements météorologiques extrêmes. Les participants étaient à peu près aussi nombreux à considérer le changement climatique comme un problème urgent que ceux qui n’étaient pas de cet avis. Parmi les participants se disant préoccupés, certains ont mentionné ce qu’ils considéraient comme étant une augmentation du nombre de catastrophes naturelles, notamment de feux de forêt, d’inondations et de tempêtes de vent, ainsi que des conditions météorologiques plus imprévisibles au cours de ces dernières années. Parmi ceux qui se disaient moins inquiets, on estimait que la hausse des températures et les autres changements observés relativement aux régimes météorologiques habituels s’inscrivaient probablement dans un cycle naturel et n’étaient pas liés à l’activité humaine. Lorsqu’on leur a demandé ce qui leur venait à l’esprit lorsqu’ils pensaient aux effets potentiels du changement climatique, les participants ont mentionné des problèmes comme les sécheresses, les inondations, les incendies de forêt, l’élévation du niveau des océans, ainsi que les chaleurs et les froids extrêmes observés en été et en hiver.

La plupart des participants estimaient que leur collectivité n’était pas suffisamment préparée au changement climatique. Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient pris des mesures à cet égard au sein de leur propre ménage, plusieurs ont déclaré avoir récemment préparé des trousses de secours pour le cas où ils se verraient obligés d’évacuer leur domicile en raison d’une catastrophe naturelle dans leur région. Plusieurs d’entre eux s’attendaient à ce que leurs collectivités respectives soient davantage menacées par le changement climatique au cours des prochaines décennies.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient vu, lu ou entendu parler de mesures prises par le gouvernement du Canada dans le sillage des récents feux de forêt en Colombie-Britannique, un certain nombre d’entre eux se sont souvenus avoir entendu dire que des membres des Forces armées canadiennes (FAC) avaient été déployés pour participer aux interventions. Presque tous étaient d’avis que le gouvernement du Canada faisait fausse route en ce qui concerne sa réponse aux feux de forêt et estimaient qu’il fallait en faire plus pour se préparer et réagir à ce type d’événements à l’avenir.

**Mesures visant à rendre la vie plus abordable (Nouvelle-Écosse, membres de la population active de la Saskatchewan, Calgary, membre la diaspora sud-asiatique du district régional du Grand Vancouver, personnes œuvrant dans les corps de métiers et de la construction issues de grands centres du Québec, Secteur de l’intérieur de la C.-B.)**

Les participants de six groupes ont pris part à des discussions relatives à une série de mesures récemment annoncées par le gouvernement du Canada visant à rendre le la vie plus abordable. Lorsqu’on leur a demandé quelle devait être, à leur avis, la principale priorité du gouvernement fédéral à l’heure actuelle, un grand nombre d’entre eux ont mentionné la question du logement et ce qu’ils considéraient comme étant une pénurie de logements sûrs et abordables dans de nombreuses collectivités au Canada. Plusieurs d’entre eux estimaient qu’il fallait également en faire davantage pour faire face au coût élevé de la vie à l’heure actuelle, et un certain nombre ont fait remarquer que les gens avaient de plus en plus de mal à pouvoir s’acheter des produits de première nécessité comme des denrées alimentaires et de l’essence ces derniers temps.

À la question de savoir s’ils avaient récemment vu, lu ou entendu parler de quoi que ce soit de la part du gouvernement du Canada concernant les mesures que ce dernier prenait pour remédier à la situation du logement, au coût de la vie ou pour venir en aide aux petites entreprises, plusieurs ont répondu par l’affirmative. Un grand nombre des réponses concernaient le logement et incluaient l’annonce d’une entente entre le gouvernement fédéral et la ville de London, en Ontario, relativement à la construction de nouveaux logements au titre du Fonds pour accélérer la construction de logements, l’abolition de la taxe sur les produits et services (TPS) pour la construction de nouveaux immeubles d’habitation locatifs et l’introduction du Compte d’épargne libre d’impôt pour l’achat d’une première propriété (CELIAPP) afin d’aider d’éventuels acheteurs à acquérir une première propriété.

**Initiatives en matière de logement (Nouvelle-Écosse, membres de la population active de la Saskatchewan, Calgary, membre la diaspora sud-asiatique du district régional du Grand Vancouver, personnes œuvrant dans les corps de métiers et la construction issues de grands centres du Québec, Secteur de l’intérieur de la C.-B.)**

Les six groupes se sont tous vu remettre des renseignements sur un certain nombre de mesures récemment annoncées par le gouvernement fédéral en vue de construire un plus grand nombre de logements plus rapidement : plusieurs participants ont favorablement accueilli ces initiatives, estimant qu’elles constituaient un pas dans la bonne direction. Un grand nombre d’entre eux estimaient toutefois que ces mesures ne contribueraient guère à rendre le logement plus abordable dans un avenir immédiat et que des mesures plus urgentes devraient être prises en ce sens dans l’intérêt des Canadiens à revenu faible ou moyen.

Bien que de nombreux participants considéraient que l’abolition de la TPS et le fait de demander aux provinces et aux territoires de supprimer leur part de la taxe de vente harmonisée (TVH) sur les nouvelles constructions locatives contribueraient à stimuler la construction de nouveaux projets, certains participants ont dit craindre que le processus de construction soit retardé par d’autres contraintes, comme le coût élevé des matériaux, la pénurie de main-d’œuvre et la nécessité de se conformer à des exigences municipales en matière de construction. Plusieurs des participants résidant dans des zones plus rurales ne s’attendaient pas à ce que ces initiatives aient beaucoup d’impact au sein de leur propre collectivité. Parmi ceux-ci, on pensait que les efforts visant à augmenter l’offre de logements seraient principalement concentrés dans les grands centres urbains.

Tous les groupes, à l’exception de ceux composés de participants résidant dans le district régional du Grand Vancouver, ont été invités à répondre à quelques questions complémentaires concernant le zonage d’exclusion. Très peu d’entre eux ont indiqué avoir déjà entendu parler de ce terme. Interrogés sur ce qu’ils pensaient du fait que le gouvernement du Canada demande aux administrations locales de mettre fin au zonage d’exclusion en échange d’un financement pour la construction de logements supplémentaires, les participants ont exprimé des opinions mitigées. Si certains d’entre eux estimaient que cette mesure pouvait profiter aux centres urbains disposant d’un espace limité pour leur extension, un plus grand nombre d’entre eux étaient d’avis que les décisions relatives à la modification de lois sur le zonage d’exclusion devaient être envisagées au cas par cas, municipalité par municipalité. On estimait que si le zonage d’exclusion était complètement supprimé, de nombreuses collectivités principalement composées de maisons unifamiliales subiraient d’importantes perturbations et que cela aurait des répercussions négatives au sein de quartiers existants et pour d’actuels propriétaires.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils estimaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie concernant la question du logement, la plupart d’entre des participants estimaient que ces mesures étaient insuffisantes pour résoudre ce qu’ils considéraient comme étant des problèmes urgents liés à l’accès à des logements abordables dans de nombreuses régions du pays. Plusieurs d’entre eux estimaient que tant que des progrès tangibles et mesurables n’auraient pas été réalisés pour rendre le logement plus abordable au profit d’un plus grand nombre de Canadiens, ils continueraient de penser que le gouvernement fédéral est sur la mauvaise voie dans ce domaine.

**Stabilisation du prix des aliments (Nouvelle-Écosse, membres de la population active de la Saskatchewan, Calgary)**

Trois groupes se sont vu présenter des renseignements sur les récentes mesures mises en application par le gouvernement fédéral en vue de stabiliser les prix élevés des produits alimentaires et d’accroître la concurrence au sein du secteur. Un certain nombre d’entre eux s’attendaient à ce que ces mesures soient avantageuses pour les petites entreprises de ce secteur, et à ce qu’elles contribuent à augmenter le choix des produits d’épicerie offerts aux Canadiens. On espérait que les recettes fiscales supplémentaires perçues par le gouvernement fédéral dans le cadre de cette initiative puissent être réaffectées sou forme de programmes et de mesures de soutien destinés à venir en aide aux Canadiens en ce qui concerne l’achat de produits d’épicerie et d’autres produits de première nécessité.

Lorsqu’on a demandé aux participants s’ils pensaient que ces mesures contribueraient à rendre la vie des Canadiens plus abordable, un grand nombre d’entre eux ont répondu par l’affirmative. Plusieurs d’entre eux estimaient toutefois que le succès de ces initiatives dépendrait en grande partie de la façon dont elles sont mises en œuvre et de la question de savoir si le gouvernement fédéral exercerait une surveillance suffisante sur les grandes chaînes alimentaires. Quelques-uns d’entre eux ont suggéré que le gouvernement du Canada prenne également des mesures pour réduire les coûts de transport (y compris le prix du carburant), estimant que l’augmentation des dépenses dans ce domaine avait été un facteur majeur de l’augmentation du prix des produits d’épicerie.

**Stabilisation du prix des aliments (Nouvelle-Écosse, membres de la population active de la Saskatchewan, Calgary)**

Ces trois groupes se sont également vu fournir des détails sur les mesures prises par le gouvernement du Canada pour venir en aide aux petites entreprises, dont le report de la date limite de remboursement des prêts au titre du Compte d’urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). À la question de savoir quel impact aurait, le cas échéant, la prolongation d’un an du délai de remboursement des prêts, la plupart des participants estimaient que cette mesure bénéficierait aux petites entreprises en leur donnant plus de temps pour rembourser le gouvernement fédéral. Quelques-uns d’entre eux étaient d’avis qu’à moins que le délai de remboursement ne soit prolongé de cinq ans, le gouvernement du Canada devait carrément renoncer à ces prêts.

Lors d’un exercice dans le cadre duquel il leur a été demandé de choisir un mot pour décrire l’ensemble des mesures (initiatives en matière de logement, stabilisation des prix des produits alimentaires et soutiens aux petites entreprises) dont ils avaient discuté, les participants de ces trois groupes ont fourni un large éventail de réponses. Si plusieurs d’entre eux ont choisi de décrire ces mesures en des termes à consonance positive comme « effort », « généreux », « réceptif » et « soulagement », un nombre à peu près similaire a choisi des mots à consonance plus négative comme « minimum », « médiocre », « lent » et « inadéquat ». Interrogés sur les mesures qui, à leur avis, les impacteraient le plus personnellement, la plupart entre eux s’attendaient à ce que les initiatives liées au logement et (dans une moindre mesure) à la stabilisation des prix des produits d’épicerie aient le plus d’effet.

**Logement (personnes de la classe moyenne du nord-est de la région du Grand Toronto, centres de taille moyenne du Québec)**

Les participants de trois groupes ont pris part à des discussions portant sur le logement. De l’avis général, le logement constituait à l’heure actuelle un enjeu majeur et il devait compter parmi les principales priorités du gouvernement fédéral. Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient récemment vu, lu ou entendu dire quoi que ce soit en rapport avec les politiques du gouvernement du Canada en matière de logement, seul un petit nombre d’entre eux ont répondu par l’affirmative. Parmi ceux qui avaient eu vent de quelque chose, les participants ont mentionné des initiatives comme l’introduction du Compte d’épargne libre d’impôt pour l’achat d’une première propriété (CELIAPP), un supplément unique à l’Allocation canadienne pour le logement pour aider les Canadiens à faible revenu à assumer le coût du loyer, et le versement d’un remboursement unique des frais d’épicerie à certains ménages en même temps que le versement du crédit trimestriel pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH). Lorsqu’on leur a demandé de définir les principales problématiques liées au logement sur lesquelles le gouvernement fédéral devait se pencher, les participants ont fourni toute une série de réponses. Parmi celles-ci figuraient la construction d’un plus grand nombre de logements, l’octroi d’une aide plus importante aux acheteurs d’une première propriété, la réduction des taux d’intérêt, la réduction temporaire du taux d’immigration comme mesure visant à réduire la demande de logements, et l’interdiction de toute spéculation immobilière et de la pratique consistant, pour des particuliers et des entreprises, à acheter des biens immobiliers résidentiels principalement en tant qu’instruments de placement.

**Situation du logement (Edmonton, centres de taille moyenne du Québec)**

Les groupes basés à Edmonton et au Québec ont discuté de la situation générale actuelle du logement au Canada. Lorsqu’on leur a demandé s’ils pensaient que le Canada connaissait actuellement une crise du logement, tous les participants ont répondu par l’affirmative. Au sujet des facteurs à l’origine de cette crise perçue du logement, bon nombre d’entre eux ont cité les coûts importants liés à l’achat d’une maison dans de nombreuses régions du pays. On estimait que la spéculation immobilière, le fait que des particuliers et les entreprises puissent posséder plusieurs logements et la popularité croissante des plateformes de location à court terme comme Airbnb étaient autant de facteurs ayant contribué à l’augmentation des loyers et du prix des propriétés au cours de la dernière décennie. Les participants ont également mentionné d’autres facteurs considérés comme étant à l’origine de la crise du logement, notamment l’augmentation des taux d’immigration au Canada au cours des dernières années, le coût élevé des matériaux nécessaires à la construction de nouveaux logements et la priorité qu’accordent les promoteurs immobiliers à générer un maximum de profits plutôt qu’à construire des logements abordables. À la question de savoir ce qu’il fallait entendre par progrès en matière de logement, les participants ont mentionné des indicateurs comme la baisse du prix des propriétés, la stabilisation du coût des loyers, une diminution notable du taux d’itinérance au sein de leur collectivité et une baisse du coût de la vie en général.

Sur la question de savoir à quel palier du gouvernement il incombe principalement de remédier aux problèmes liés au logement, la plupart des participants estimaient qu’en raison de l’ampleur et de la portée de la crise du logement, tous les paliers de gouvernement avaient un rôle à jouer. En décrivant les mesures concrètes que le gouvernement fédéral pourrait prendre en matière de logement, les participants ont suggéré des initiatives comme l’augmentation des aides financières accordées aux provinces et territoires pour les aider à construire davantage de logements, l’établissement d’objectifs nationaux en matière de logement et le suivi de leur évolution, l’interdiction permanente pour les non-Canadiens d’acheter des logements résidentiels, l’abaissement temporaire des taux d’immigration pour réduire la demande de logements et la réglementation du nombre de propriétés résidentielles que sont en droit d’acheter un particulier ou par une entreprise. Lorsqu’on leur a demandé s’ils seraient favorables à une densification accrue du logement au sein de leur propre collectivité, la plupart d’entre eux ont répondu par l’affirmative. On estimait que la construction de maisons plus rapprochées constituait une solution viable pour augmenter l’offre de logements et qu’elle pourrait avoir pour effet supplémentaire de revitaliser les centres-villes dans de nombreux grands centres urbains du Canada. S’ils étaient favorables à une densification, certains d’entre eux estimaient cependant que tout effort déployé en ce sens devait principalement cibler les centres de taille moyenne et les grands centres, estimant que ceux qui préféraient vivre dans des régions rurales moins peuplées devaient continuer à pouvoir le faire.

**Offre de logements (personnes de la classe moyenne du nord-est de la région du Grand Toronto)**

Les participants résidant dans le nord-est de la région du Grand Toronto ont été invités à répondre à une série de questions relatives à l’offre de logements et au défi que représente la construction d’un plus grand nombre de logements, tant dans leur région que dans l’ensemble du Canada. Lorsqu’on leur a demandé s’ils connaissaient le Fonds pour accélérer la construction de logements, aucun d’entre eux n’a répondu par l’affirmative. Après s’être vu fournir des renseignements au sujet de ce programme, un grand nombre d’entre eux se sont dit préoccupés par le fait que cette initiative profiterait principalement aux promoteurs immobiliers et se demandaient si le gouvernement fédéral prendrait des mesures pour s’assurer que les Canadiens à revenu faible ou moyen puissent accéder aux logements construits.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils seraient favorables à une augmentation de l’offre de logements dans leur région, plusieurs ont répondu par l’affirmative. Parmi les quelques participants qui s’y opposaient, certains ont précisé qu’ils seraient favorables à la construction progressive de nouveaux logements, à condition que le nombre de nouveaux projets dans la région du Grand Toronto soit proportionnel à celui d’autres régions du pays. À la question de savoir si les municipalités qui n’accordent pas la priorité à la construction d’un nombre suffisant de logements devraient être sanctionnées, les participants ont exprimé des avis partagés. Les participants qui estimaient nécessaire de sanctionner les municipalités n’ayant pas pour objectif principal de répondre aux besoins de leurs résidents en matière de logement étaient à peu près aussi nombreux que ceux ayant une opinion différente à ce sujet. Parmi ces participants, on estimait que chaque collectivité faisait face à ses propres difficultés en matière de logement et qu’il pouvait être difficile pour certaines d’entre elles d’augmenter l’offre de logements en raison de problèmes comme un manque de terrains disponibles ou de préoccupations environnementales.

Peu d’entre eux avaient entendu parler du terme « zonage municipal ». Après avoir été informés que les règlements municipaux de zonage déterminent les endroits où des logements peuvent être construits et les types de projets pouvant être développés, plusieurs d’entre eux s’attendaient à ce que ces règlements augmentent significativement la capacité des municipalités à construire davantage de logements. De l’avis général, les administrations municipales devraient être incitées à modifier ces règlements afin de permettre la construction d’un plus grand nombre de logements. À la question de savoir ce qu’ils attendaient encore du gouvernement fédéral en matière de construction de logements, les participants ont rappelé qu’il fallait veiller à ce que, dans l’intérêt des Canadiens, les nouveaux logements construits soient abordables. Au nombre des autres mesures potentielles suggérées par les participants, citons la baisse des taux d’intérêt, un soutien accru aux acheteurs d’une première propriété et des mesures visant à faire face au coût global de la vie et à renforcer la capacité des Canadiens à épargner en vue de l’achat d’une propriété.

**Emploi (membres de la population active de la Saskatchewan, personnes œuvrant dans les corps de métiers ou la construction résidant au Québec)**

Les participants de deux groupes ont entamé des discussions portant sur le marché de l’emploi actuel et plus généralement sur l’économie canadienne. Dans un premier temps, les participants de la Saskatchewan ont été invités à partager leurs points de vue concernant la gestion de l’économie assurée par le gouvernement du Canada ces dernières années. Tous estimaient que ses performances avaient été moyennes ou légèrement supérieures à la moyenne dans ce domaine. Plusieurs d’entre eux ont salué les récents efforts du gouvernement fédéral visant à réduire le taux d’inflation qui, de l’avis général, avait constitué l’un des principaux enjeux économiques des dernières années. Un certain nombre de participants ont indiqué que, bien qu’ils soient insatisfaits de l’état actuel de l’économie, ils estimaient que bon nombre des enjeux économiques auxquels sont confrontés les Canadiens étaient attribuables à des facteurs externes échappant au contrôle du gouvernement fédéral, comme la pandémie de COVID-19 et le conflit en cours en Ukraine.

Invités à décrire les problèmes économiques qu’ils considéraient comme étant les plus importants à l’heure actuelle, les participants ont mentionné des questions telles comme l’inflation, le coût de la vie, le manque de logements sûrs et abordables, ainsi que les difficultés auxquelles se heurtent de nombreuses personnes lorsqu’il s’agit de trouver un emploi offrant un salaire de subsistance. Sur la question plus particulière de la retraite, de nombreux participants du groupe basé en Saskatchewan se sont dit inquiets de devoir probablement retarder leurs projets de retraite, voire de ne jamais pouvoir prendre leur retraite en raison du coût élevé de la vie et d’autres difficultés financières. Un certain nombre d’entre eux ont indiqué qu’en raison de la hausse des coûts associés aux dépenses quotidiennes (épiceries, essence et logement), il était devenu très difficile de planifier et d’épargner en vue de la retraite. Tous les participants estimaient que les soutiens et les prestations actuellement en place pour venir en aide aux retraités, notamment le Régime de pensions du Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse (SV), n’étaient pas suffisants pour aider les Canadiens à préserver leur sécurité financière au cours de leur retraite. Après avoir été informés qu’à compter de 2019, le RPC serait progressivement bonifié, à savoir qu’aujourd’hui les travailleurs devraient cotiser un peu plus chaque année, mais qu’à la retraite ils bénéficieraient de prestations plus élevées, tous les participants ont exprimé leur soutien à cette modification, bon nombre d’entre eux estimant que cela aiderait un plus grand nombre de Canadiens à parvenir à une stabilité financière au cours de leur vieillesse.

Les deux groupes ont été invités à partager leurs points de vue sur l’état actuel du marché de l’emploi au Canada. À l’échelle régionale, si les participants de la Saskatchewan ont exprimé des opinions plutôt négatives, estimant que le taux de chômage augmentait et qu’il était difficile de trouver un emploi bien rémunéré, la plupart des participants résidant au Québec n’étaient pas de cet avis. Les participants de ce groupe avaient une opinion positive du marché de l’emploi, et presque tous avaient l’impression que de nombreuses entreprises embauchaient actuellement dans un grand nombre de secteurs et que pour ceux qui étaient actuellement à la recherche d’un emploi, les débouchés étaient nombreux. Interrogés sur les secteurs qui, selon eux, connaîtront la plus forte croissance au cours des cinq à dix prochaines années, les participants des deux groupes ont cité les technologies de l’information, l’intelligence artificielle (IA), l’exploitation minière, l’agriculture, la production d’énergie, ainsi que le secteur des services et de l’accueil. Presque aucun participant de l’un ou l’autre groupe ne se souvenait de mesures ou d’initiatives récemment prises par le gouvernement du Canada pour soutenir la création d’emplois ou l’acquisition de nouvelles compétences. La plupart d’entre eux considéraient que le gouvernement fédéral faisait fausse route dans ce domaine et qu’il fallait en faire beaucoup plus pour soutenir la formation et le perfectionnement des travailleurs canadiens.

**Valorisation de l’image de marque du service 9-8-8 (personnes de la classe moyenne du nord-est de la région du Grand Toronto, utilisateurs intensifs des médias sociaux résidant à Montréal, régions rurales du nord-est de l’Ontario, centres de moyenne taille du Québec)**

**Mise en garde sur le contenu : Veuillez prendre note que la question suivante traite du suicide et de détresse émotionnelle et peut heurter la sensibilité de certains lecteurs.**

Les participants de cinq groupes ont échangé leurs points de vue sur quatre concepts créatifs actuellement développés par le gouvernement fédéral pour informer les Canadiens de la création du service 9-8-8 : Ligne d’aide en cas de crise de suicide. Dans l’ensemble, la plupart des participants ont préféré les concepts présentant une combinaison de couleurs vives et éclatantes (telles que le blanc, le bleu et le jaune) et de couleurs apaisantes telles que le gris. De nombreux participants ont également exprimé leur préférence pour les concepts mettant en évidence le numéro 9-8-8 et la mention « Ligne d’aide en cas de crise de suicide », estimant qu’il s’agissait là de l’information la plus importante que devaient véhiculer ces publicités. Un certain nombre de participants se sont dit favorables aux concepts mettant l’accent sur le fait que les personnes en situation d’urgence pour raison de santé mentale pouvaient faire appel à ce service par téléphone ou par texto, estimant qu’il s’agissait d’une information importante pour ceux (les jeunes en particulier) qui préféraient communiquer par texto.

**Médias d’information (Utilisateurs intensifs des médias sociaux)**

Les participants résidant dans la ville de Montréal ont entamé une discussion sur l’industrie des médias d’information au Canada. Invités à décrire les changements survenus dans l’industrie des médias d’information au cours de la dernière décennie, un certain nombre d’entre eux estimaient que les sujets traités par les organes d’information étaient désormais beaucoup plus nombreux et que les nouvelles semblaient se succéder à un rythme beaucoup plus rapide. Quelques-uns d’entre eux se sont dit préoccupés par le fait qu’au cours des dernières années, les nouvelles étaient devenues plus sensationnalistes et que les médias cherchaient à attirer l’attention au moyen de titres provocateurs ou incendiaires qui n’étaient peut-être pas tout à fait représentatifs des problèmes réellement en jeu. Tous les participants estimaient que les Canadiens disposaient aujourd’hui de moyens plus nombreux d’accéder aux nouvelles d’actualité comparativement aux décennies précédentes. Plusieurs d’entre eux estimaient que l’avènement d’Internet et d’appareils comme les téléphones intelligents avait grandement facilité l’accès aux nouvelles d’actualité à tout moment de la journée, et ce par l’intermédiaire de multiples sources. À la question de savoir s’ils pensaient que la couverture des actualités et des événements dans leur localité était très variée, peu d’entre eux ont répondu par l’affirmative, la plupart d’entre eux estimant que les nouvelles d’actualité qui leur étaient communiquées étaient principalement axées sur des événements nationaux ou mondiaux.

La plupart d’entre eux s’attendaient à ce qu’il y ait beaucoup plus d’organes d’information aujourd’hui qu’il y a dix ans, et plusieurs avaient l’impression que cette augmentation était liée à la popularité croissante des médias sociaux au cours de la dernière décennie. Presque tous les participants étaient cependant d’avis qu’il y avait moins d’emplois en journalisme aujourd’hui qu’il y en avait il y a dix ans. Après avoir été informés que le nombre de médias d’information en activité au Canada avait diminué au cours de la dernière décennie et que cela avait contribué à la disparition d’au moins un tiers des emplois en journalisme au Canada, les participants ont été interrogés sur les raisons qui, selon eux, étaient à l’origine de cette évolution. Un certain nombre d’entre eux estimaient que la diminution du nombre de médias d’information et d’emplois en journalisme était due, du moins en partie, à ce qu’ils considéraient comme une focalisation accrue de certains médias d’information sur la création de titres accrocheurs plutôt que sur un journalisme rigoureux. Certains d’entre eux ont également émis l’hypothèse qu’en raison du nombre croissant de Canadiens consultant les nouvelles d’actualités sur les réseaux sociaux ou d’autres plateformes numériques, une moins grande attention était accordée aux médias d’information plus traditionnels et, que par conséquent, ces derniers généraient moins de revenus. Plusieurs d’entre eux ont exprimé leur inquiétude concernant cette tendance, estimant qu’une diminution de la pratique d’un journalisme indépendant de haute qualité pouvait plus fréquemment donner lieu à de la mésinformation ou à de la désinformation parmi la population canadienne.

Bon nombre de participants estimaient que le gouvernement fédéral devait accorder une grande priorité au soutien de l’industrie des médias d’information. Parmi ces participants, on estimait qu’une industrie de l’information robuste et indépendante était essentielle pour que les Canadiens puissent se tenir au courant des événements qui se déroulent autour d’eux. À la question de savoir s’ils avaient vu, lu ou entendu quoi que ce soit de la part du gouvernement fédéral à ce sujet, presque tous étaient au courant de la promulgation du projet de loi C-18 (la *Loi sur les nouvelles en ligne*) et de la décision subséquente de Meta de bloquer l’accès des utilisateurs canadiens à des contenus liés à l’actualité sur Facebook et Instagram. Un certain nombre de participants étaient d’avis qu’il était important que les médias d’information soient justement rémunérés pour le contenu qu’ils produisent et estimaient qu’il s’agissait là de la bonne voie à suivre de la part du gouvernement du Canada. Bien qu’ils espéraient que cette mesure du gouvernement fédéral contribue à renforcer l’industrie canadienne des médias d’information à long terme, un certain nombre d’entre eux s’inquiétaient de savoir si cela allait avoir pour effet de limiter la capacité globale des Canadiens (et en particulier de ceux qui ont principalement recours aux médias sociaux) à se tenir informés des nouvelles et des événements qui leur tiennent à cœur.

**Médias sociaux (Utilisateurs intensifs des médias sociaux)**

Bien qu’espérant qu’à long terme cette mesure du gouvernement fédéral contribue à renforcer l’industrie canadienne des médias d’information, un certain nombre de participants s’inquiétaient de savoir si cela allait avoir pour effet de limiter la capacité globale des Canadiens (et en particulier de ceux qui ont principalement recours aux médias sociaux) à se tenir informés des nouvelles et des événements qui leur tiennent à cœur. Interrogés sur les plateformes de médias sociaux auxquelles ils recouraient le plus fréquemment, beaucoup ont mentionné Facebook et Instagram, tandis qu’un plus petit nombre d’entre eux recouraient à des plateformes telles que X (anciennement Twitter) et TikTok. Tous les participants considéraient les médias sociaux comme une source importante de renseignements, et bon nombre d’entre eux les estimait particulièrement utiles pour obtenir des nouvelles d’actualité concernant leur collectivité ou leur région. En discutant des types de contenu qu’ils avaient l’habitude de consulter et avec lesquels ils interagissaient la plupart du temps, les participants ont mentionné les nouvelles et événements locaux, les questions nationales et mondiales, ainsi que les sports et les divertissements.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils étaient abonnés à des comptes ou à des sites gérés par le gouvernement du Canada, seul un petit nombre de participants ont répondu par l’affirmative. Parmi ces derniers, les plateformes et comptes mentionnés comprenaient les pages du gouvernement fédéral sur LinkedIn ainsi que les contenus de Santé Canada. Bien que ne suivant pas assidûment le gouvernement du Canada sur les médias sociaux, plusieurs d’entre eux se sont également souvenus avoir accédé à du contenu lié à la COVID-19 au cours de la pandémie. À la question de savoir comment le gouvernement pouvait augmenter l’efficacité de ses communications au sujet des médias sociaux, plusieurs ont répondu qu’il était important de développer un contenu adapté à chaque plateforme plutôt que de suivre une approche uniforme. Un certain nombre de participants estimaient que le gouvernement fédéral devait privilégier la publication de contenus concis et facilement compréhensibles sur ses réseaux sociaux, car c’est ce que la majorité des utilisateurs de médias sociaux préfèrent.

**Tarification du carbone (régions rurales du nord-est de l’Ontario)**

Les participants résidant dans des collectivités rurales du nord-est de l’Ontario ont pris part à une discussion portant sur le système de tarification du carbone du gouvernement canadien. Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient entendu parler de la tarification du carbone mise en place par le gouvernement fédéral, la plupart d’entre eux ont répondu par l’affirmative. Après qu’on leur ait fourni des renseignements au sujet de ce système, presque tous les participants ont réagi négativement, bon nombre d’entre eux estimant que ce programme n’aurait que peu ou pas d’impact sur la réduction des émissions de carbone et sur l’atténuation des effets du changement climatique. Un certain nombre de participants se demandaient comment les recettes perçues par le gouvernement fédéral dans le cadre de ce programme seraient utilisées et si elles étaient réaffectées à des initiatives liées à la lutte contre le changement climatique. Certains d’entre eux estimaient que le changement climatique constituait un problème mondial et qu’à moins que d’autres gouvernements ne prennent également des mesures pour réduire leurs émissions, ces mesures prises par le gouvernement du Canada n’auraient probablement que peu d’effet.

Après avoir été informés que la majeure partie des recettes perçues dans le cadre de la tarification du carbone serait reversée aux Canadiens au moyen de paiements de l’Incitatif à agir pour le climat, bon nombre de participants étaient d’avis que ces fonds seraient plus utilement affectés à des initiatives visant à prévenir et à atténuer les effets du changement climatique, ainsi qu’à y faire face. Un certain nombre de participants craignaient que la tarification du carbone n’ait un impact disproportionné sur les résidents de collectivités rurales, estimant que ces personnes devaient souvent parcourir de plus grandes distances et consommer plus de carburant dans le cadre de leurs activités quotidiennes que les personnes résidant dans les centres urbains. On était en outre d’avis que si de nombreuses grandes villes disposaient de systèmes de transport public bien développés, ces moyens de transport étaient beaucoup plus limités au sein de collectivités rurales. Presque aucun participant ne s’attendait à ce que la mise en place d’un prix sur le carbone contribue à réduire leur propre niveau d’émissions.

**Évaluation de messages au sujet du changement climatique (Nouvelle-Écosse, Calgary, personnes œuvrant dans les corps de métiers et la construction issues de centres de moyenne taille du Québec)**

Les participants, répartis en trois groupes, ont examiné deux messages potentiels pour des publicités que s’emploie actuellement à concevoir le gouvernement fédéral. Les deux messages traitent principalement du changement climatique et des mesures pouvant être prises pour en atténuer les effets. Les participants ont été informés du fait que ces publicités seraient diffusées sur diverses plateformes de médias sociaux, sur des sites consacrés à l’actualité, à la télévision, dans des cinémas et sur des supports physiques comme des bancs d’autobus et des panneaux publicitaires.

À la lecture du premier message qui leur a été présenté (principalement destiné aux consommateurs), plusieurs participants se sont montrés satisfaits de la clarté du message et de l’information qui y figurait. Lorsqu’on leur a demandé quel était le message principal que véhiculait cette publicité, la plupart d’entre eux estimaient qu’il était centré sur les mesures que peuvent quotidiennement prendre des particuliers pour se préparer au changement climatique et en atténuer les effets. Quelques-uns d’entre eux estimaient en outre que cette publicité était conçue pour informer les Canadiens des soutiens qui leur sont offerts dans le but de les aider à prendre des mesures durables comme la mise à niveau de leur logement. Certains d’entre eux ont fait valoir que cette publicité devait également mettre en évidence les mesures que le gouvernement du Canada a prises pour atténuer le changement climatique, estimant que cela lui permettrait de servir d’exemple dans ce domaine.

Lorsqu’on leur a présenté le message de la deuxième publicité (axée sur le gouvernement fédéral), la plupart des participants se sont à nouveau montrés satisfaits. Plusieurs d’entre eux estimaient encourageant de savoir que le gouvernement fédéral prendrait des mesures sur de nombreux plans pour lutter contre le changement climatique. Un grand nombre d’entre eux ont indiqué que les renseignements communiqués par cette publicité les inciteraient à consulter le site Web pour obtenir plus de renseignements. Parmi les participants dont l’opinion était quelque peu différente, certains ont exprimé des réserves quant à l’utilisation du terme « crise climatique » (qu’ils jugeaient hyperbolique) et se demandaient si ces initiatives seraient susceptibles d’entraîner une augmentation du coût de la vie.

Après avoir été informés que les deux publicités seraient diffusées en même temps et qu’elles étaient conçues pour se compléter, presque tous les participants estimaient qu’il s’agissait de la meilleure façon de présenter ces renseignements. Un certain nombre d’entre eux étaient d’avis que la conception visuelle des deux annonces devait être semblable afin de mettre en évidence le lien entre les deux. Quelques-uns d’entre eux estimaient que ces publicités devaient également adresser un message de remerciement aux Canadiens pour les mesures qu’ils prennent déjà afin de réduire leur empreinte carbone et d’adopter un mode de vie plus durable.

**Prestation d’invalidité (personnes handicapées vivant en Ontario)**

Les participants d’un groupe ont entamé une discussion sur les prestations et les soutiens dont bénéficient les personnes handicapées. Tous ont indiqué qu’ils vivaient actuellement avec un handicap. Invités à partager leur point de vue sur ce que cela signifie que d’être une personne handicapée, presque tous ont souligné les difficultés liées au transport et aux déplacements en dehors de leur domicile, le manque d’accessibilité aux commerces et services locaux, et le coût élevé de l’équipement et des soins qui leur sont destinés.

La plupart des participants n’avaient pas connaissance d’initiatives récentes du gouvernement canadien visant à venir en aide aux personnes handicapées, et estimaient que la plupart des programmes et des avantages qui leur étaient offerts l’étaient par les gouvernements provinciaux. Lorsqu’ils ont discuté des principaux enjeux auxquels sont confrontés les Canadiens vivant avec un handicap, bon nombre de participants ont mentionné des problématiques liées aux finances personnelles, au transport et à la mobilité, aux coûts élevés de l’équipement et des services spécialisés, ainsi qu’à une compréhension limitée du grand public à l’égard des difficultés auxquelles ces personnes sont confrontées. Tous estimaient que le gouvernement fédéral avait un rôle important à jouer pour garantir, aux Canadiens vivant avec un handicap, un revenu de base qui leur permette de répondre à leurs besoins essentiels. On était d’avis qu’il s’agissait là d’un élément essentiel pour s’assurer que les personnes handicapées peuvent vivre dans la dignité et sur un pied d’égalité avec les Canadiens n’ayant pas de handicap. Bon nombre de personnes considéraient en outre qu’il incombait au gouvernement du Canada de veiller à ce que les personnes handicapées soient en mesure de trouver et de conserver un emploi bien rémunéré et de jouir du même degré d’inclusion sociale et économique que les autres Canadiens.

Après avoir été informés que le gouvernement du Canada avait récemment adopté une loi visant à créer une nouvelle Prestation canadienne pour personnes handicapées au titre duquel un paiement mensuel direct serait versé aux Canadiens à faible revenu en âge de travailler et vivant avec un handicap, plusieurs participants ont déclaré entendre parler de cette initiative pour la première fois. À la question de savoir s’ils soutenaient cette mesure du gouvernement fédéral, bon nombre d’entre eux se sont dit incertains et estimaient avoir besoin de plus amples renseignements avant d’être en mesure d’en fournir une évaluation adéquate. Tous les participants ont cependant indiqué qu’ils étaient généralement favorables à toute initiative visant à réduire la pauvreté chez les personnes handicapées et qu’ils estimaient qu’il s’agissait d’une mesure importante de la part du gouvernement du Canada. En discutant des impacts potentiels de la nouvelle prestation canadienne d’invalidité, bon nombre de participants se sont focalisés sur les aspects positifs de ce programme, notamment son aptitude à sortir de nombreuses personnes handicapées de la pauvreté. On estimait que ce programme contribuerait grandement à aider ces dernières à accéder à un logement sûr et abordable, à acheter une plus grande quantité de produits alimentaires plus sains, et à leur permettre de se procurer plus facilement l’équipement, les médicaments et les services dont elles ont besoin au quotidien. Plusieurs participants ont fait remarquer que le fait de recevoir un revenu mensuel suffisant leur donnerait une plus grande confiance en eux, renforcerait leur santé mentale et leur assurerait une meilleure qualité de vie en général. Lorsqu’on leur a demandé à qui, au sein de la communauté des personnes handicapées, cette prestation devait selon eux s’adresser, tous les participants estimaient que ce programme devait être rendu aussi accessible au plus grand nombre de Canadiens possible.

**Valorisation de l’image de marque Pacifican (membres de la diaspora sud-asiatique du district régional du Grand Vancouver, Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique)**

Deux groupes basés en Colombie-Britannique (B.C.) ont participé à une brève discussion sur Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan). À la question de savoir s’ils avaient vu, lu ou entendu quoi que ce soit de la part du gouvernement du Canada concernant le soutien apporté aux petites entreprises et aux communautés en C.-B., aucun participant n’a répondu par l’affirmative. Aucun participant n’était au courant de l’existence d’agences de développement économique gérées par le gouvernement fédéral et consacrées à la Colombie-Britannique. Aucun participant ne connaissait le logo de PacifiCan ou n’avait entendu parler de l’agence. Lorsqu’on leur a demandé quelle était selon eux la principale vocation de cette agence, quelques participants ont supposé qu’elle avait quelque chose à voir avec le développement économique de la région Pacifique du Canada, mais aucun n’a pu fournir de détails précis à ce sujet.

**Enjeux communautaires (personnes de la classe moyenne de la région du Grand Toronto, régions rurales du nord-est de l’Ontario)**

Les participants résidant dans le nord-est de la région du Grand Toronto et au sein de collectivités rurales du nord-est de l’Ontario ont pris part à des discussions portant sur les enjeux auxquels sont actuellement confrontées leurs collectivités locales. Les participants des deux groupes ont recensé des problèmes comme l’itinérance, la toxicomanie et les défis liés à la santé mentale comme étant de plus en plus présents au sein de leurs collectivités respectives. Un certain nombre d’entre eux ont également décrit ce qu’ils considéraient comme étant des augmentations significatives du coût de la vie (et du logement en particulier) au cours des dernières années et estimaient qu’il s’agissait d’un problème auquel étaient confrontées de nombreuses personnes vivant dans leur région.

Au sujet des secteurs et des industries les plus importants au sein de leur collectivité, les habitants du nord-est de la région du Grand Toronto ont mentionné l’industrie automobile, l’agriculture et la production de denrées alimentaires. Parmi les participants du groupe provenant des régions rurales du nord-est de l’Ontario, presque tous pensaient que l’exploitation minière constituait l’industrie la plus importante dans leur région, et de nombreux participants ont tout particulièrement mentionné l’exploitation aurifère. D’autres secteurs et industries importants ont été mentionnés, notamment la sylviculture, l’aménagement du territoire et la construction résidentielle. À la question de savoir s’ils avaient connaissance de mesures ou d’initiatives prises par le gouvernement du Canada pour venir en aide à ces secteurs, peu de participants avaient souvenir de quoi que ce soit. Si aucun des participants résidant dans la région du Grand Toronto n’était au courant d’efforts déployés par le gouvernement fédéral pour venir en aide à des secteurs importants de leur collectivité, plusieurs d’entre eux estimaient que des mesures devraient être prises pour accroître les investissements dans les transports en commun et élargir la gamme des services offerts afin de permettre aux habitants de la région du Grand Toronto de se déplacer plus facilement dans toute la région. Un certain nombre d’entre eux considéraient également que des mesures plus importantes devraient être prises pour faire face au coût de la vie en général et que davantage d’investissements devaient être consacrés à des secteurs comme celui de l’agriculture et de la production alimentaire.

**COMPLÉMENT D’INFORMATION**

The Strategic Counsel
Numéro de contrat : CW2241412
Date d’attribution du contrat : 19 décembre 2022
Valeur du contrat : 814 741,30 $